



Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que **les cartes de pêche 2021 sont désormais disponibles**

Il s'agit d'une excellente idée de cadeau de Noël si vous souhaitez faire plaisir à l'un de vos proches !

Dès à présent, vous pouvez acheter votre carte de pêche et adhérer à votre AAPPMA en vous rendant sur le site www.cartedepeche.fr ou en vous déplaçant dans l'un des 53 points de vente répartis sur l'ensemble du département de la Loire (liste disponible en cliquant sur le lien suivant : <http://www.federationpeche42.fr/cartes-de-peche-2020.html>)

Nous profitons de cette occasion pour vous informer des points suivants :

1) Les tarifs des cartes de pêche 2021 sont **inchangés** par rapport à 2020 ;

2) La Fédération Nationale pour la Pêche en France a souhaité renouveler le paiement de la carte de pêche en bénéficiant d'une **mensualisation**. Retrouvez toutes les informations utiles à ce sujet en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cartedepeche.fr/286-mensualisation.htm>

3) Une **offre parrainage** est mise en place. Cette mesure inédite permettra à tout détenteur d'une carte annuelle 2021 (« [Personne majeure](#) », « [Découverte Femme Interfédérale](#) » OU « [Femme Interfédérale](#) ») de bénéficier d'une réduction :

- de 50% sur la « **Carte Personne mineure** »
- de 100% sur la « **Carte Découverte -12 ans** ».

Le parrainage sera limité à une seule fois par compte adhérent et au bénéfice uniquement d'un jeune n'ayant pas adhéré en 2020. Il se verra délivrer une carte dédiée portant la mention « parrainage 2021 ».

Cette offre sera disponible chez vos revendeurs habituels et sur le site internet [www. cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

A noter, si vous souhaitez parrainer un jeune en prenant la carte directement sur le site www.cartedepeche.fr, vous devrez le rattacher à votre compte pour permettre l'acquisition d'une carte de pêche de parrainage remisee.

Attention, cette offre parrainage est soumise à l'approbation préalable des AAPPMA et retrouvez avec le lien ci-dessous celles qui ont souhaité participer :

[AAPPMA participantes à l'offre parrainage](#)

Pour savoir comment parrainer, cliquez sur le pavé ci-dessous :

Nouveauté 2021

Partagez votre passion, parrainez un jeune



La carte mineure
à -50%*

La carte -12
gratuite

* Conditions détaillées sur le site cartedepeche.fr

cartedepeche.fr



Notre Fédération est agréée par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Elle est membre de la Fédération Internationale pour le Développement de la Pêche Sportive (FIDP) et de la Fédération Française de Pêche Sportive (FFPS).